Envoyé en préfecture le 02/08/2021

Reçu en préfecture le 02/08/2021

Affiché le



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARON COMMUNE DE BURGALAYS EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COI SÉANCE DU 30/07/2021

Date de convocation : 22/07/2021 Date d'affichage : 22/07/2021 Nombre de Conseillers

- En exercice : 11 - Présents : 8 - Votants : 8 - Procuration : 0

Objet: Décision modificative n°2

L'an deux mille vingt et un, le vendredi 30 juillet à 21h00, le Conseil Municipal de BURGALAYS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CASTEX Claude, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames CASTEX Claude, CORREGE Amandine, RUFFAUX Véronique,

Messieurs CONQUES Jean, CORET Joseph, LOO Jean-Pierre, MAGUIS Robert, PEFAURE Éric.

ETAIENT EXCUSEES: DESPORTES Christelle, LADEVEZE Christine, ZAMORA Jeanine.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur CONQUES Jean

LA SÉANCE EST OUVERTE,

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors de la préparation du budget commune 2021, il n'a pas été prévu assez de crédit au compte d'imputation 2313.

C'est pour cela qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide les virements de crédits suivant le tableau ci-dessous :

Désignation	Augmentation sur crédits ouverts	Diminution sur crédits ouverts
D/I c/2313 : Travaux de bâtiments	8 283€50	
D/F c/615221 : Entretien de bâtiments publics		8 283€50

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures

